

On peut séparer ces parasitocides en deux groupes : 1° invisquants sucrés ; 2° invisquants gras.

Le sucre, en perdant l'eau qui l'a dissous, enveloppe les corps sur lesquels il s'étale d'un enduit poisseux, d'une sorte de vernis imperméable à l'air. On s'explique ainsi l'efficacité des lavements sucrés employés contre les oxyures vermiculaires. Debut a surtout préconisé cette pratique, dont j'ai reconnu moi-même l'utilité, et qui est tellement inoffensive et si susceptible d'être répétée souvent, sans inconvénient, qu'il faudra toujours l'essayer⁽¹⁾. (*Bullet. de therap.*, 1862, t. LXIII. p. 492.)

Les invisquants gras comprennent les huiles, les beurres, les corps gras de toute nature. Les injections rectales d'huile de ricin pratiquées avec une petite seringue à oreille, chaque soir, constituent un des meilleurs moyens de détruire les oxyures, et ce corps gras doit être choisi, dans ce but, à l'exclusion des autres ; il n'est pas bien certain qu'à l'action invisquante de cette huile ne se joigne un effet toxique s'exerçant sur ces nématodes.

La plupart des corps gras appliqués en onctions sur la peau éteignent ou diminuent sensiblement les démangeaisons. Le *prurigo vulvæ* et le *prurigo podicis* ressentent, en particulier, l'influence de ce moyen ; et, comme il devient de plus en plus probable que ces démangeaisons sont symptomatiques de la présence de parasites (à découvrir), l'utilité de ces onctions grasses s'explique vraisemblablement aussi par l'action invisquante qu'elles produisent.

L'analogie permet de supposer que les lavements rendus invisquants par la gélatine, la gomme adraganthe, auraient sur les oxyures la même action que le sucre et la glycérine. Faut-il faire intervenir ici un fait d'osmose appelant les suc organiques de ces animaux vers le liquide sirupeux dans lequel ils baignent⁽²⁾ ?

La glycérine ne jouit, à mon avis, de la propriété si remarquable de conserver les tissus végétaux ou animaux et de s'opposer à

⁽¹⁾ 965. On prépare ce lavement en mettant cinq ou six gros morceaux de sucre dans un verre d'eau. Il vaut mieux employer de l'eau tiède pour que la conservation du lavement soit assurée. Chez l'adulte, on pourrait, dans le même but, additionner ce lavement de 4 à 5 gouttes de laudanum. Chez les petits enfants il faut, bien entendu, réduire le volume du lavement.

⁽²⁾ 966. Les lavements de glycérine contiennent de 30 à 50 gram. de glycérine pure pour 150 gram. d'eau. Un mélange sirupeux, à parties égales d'eau et de glycérine, peut servir dans ce but en injections rectales.

la fermentation putride, que parce qu'elle arrête le développement des organites qui sont les agents de cette fermentation. L'action antiseptique et l'action parasiticide, je l'ai dit plus haut, sont toujours réunies dans la même substance, et pour des raisons que l'on conçoit. Si la glycérine guérit, comme le dit Demarquay, l'*herpès tonsurans*, le *pityriasis versicolor*, le *sycoïsis*, la teigne, la gale, c'est par une action de même nature que celle qui en fait un agent antiputride, sans préjudice de son action émolliente. Je m'étonne que Demarquay, qui a publié dans sa monographie de si remarquables observations de pourriture d'hôpital, à forme pulpeuse, modifiée rapidement par la glycérine, n'ait pas été conduit à formuler une théorie parasitaire de la nature de cette redoutable complication des plaies. Ces îles, d'une matière pulpeuse, s'étendant, se réunissant à la surface d'une ulcération, envahissant peu à peu sa profondeur, changeant les tissus en un putrilage grisâtre, les détruisant avec une extrême rapidité, éveillent d'une manière frappante l'idée d'une végétation cryptogamique vivant aux dépens des bourgeons charnus, se développant au fur et à mesure qu'ils se détruisent, et chargeant de ses spores l'air qui les transmet d'un lit à l'autre. Le *champignon de la pourriture d'hôpital* est encore à décrire et à nommer (si on le décrit, il sera juste de lui donner le nom d'*oïdium Delpechi*) ; mais, à coup sûr, il existe et il sera déterminé un de ces jours. Si la glycérine paraît aussi délétère à l'égard des organismes inférieurs, c'est peut-être en raison de l'énorme pouvoir d'imbibition dont elle est douée (propriété dont les micrographes ne se plaignent pas) ; et, dans l'hypothèse que j'émetts, on ne saurait établir une opposition entre son apparence inoffensive et l'énergie si souvent insuffisante des causatives que l'on oppose à la pourriture d'hôpital.

CHAPITRE II

Parasitoxiques

Les substances de cet ordre intoxiquent les parasites en imprégnant d'un principe qui est délétère pour eux les suc organiques dont ils se nourrissent.

Les uns ont une action parasitoxique générale, s'adressant, sauf des différences d'énergie, à tous les parasites ; les autres ont une action parasitoxique spéciale, qui fait qu'ils agissent plus activement sur tel parasite que sur tel autre, d'où deux divisions : 1° parasitoxiques généraux ; 2° parasitoxiques spéciaux.

ARTICLE PREMIER. — PARASITOXIQUES GÉNÉRAUX

Le mercure, l'arsenic, l'étain, le soufre, les essences et les carbures d'hydrogène liquides peuvent être considérés comme des parasitoxiques généraux. Il n'est pas, en effet, de parasites qui n'en ressentent les effets. Examinons le parti que la thérapeutique des maladies vermineuses peut tirer de ces divers médicaments.

§ 1. — Mercuriaux

L'action parasiticide du mercure est un des faits les mieux établis de son histoire. Elle s'exerce avec d'autant plus d'énergie qu'il s'agit d'organismes plus inférieurs. Et ce ne sont pas seulement ces organismes, mais encore leurs germes, sur lesquels se produit cette influence délétère. Les acariens, les entozoaires, laissent avec une grande vivacité, et il est très-probable que l'efficacité du mercure, dans un grand nombre de maladies de peau, tient également à une action parasiticide. On va loin aujourd'hui, on le sait, dans la voie de cette application des faits de parasitisme à la pathogénie, et nous nous rendons compte ainsi d'un certain nombre d'usages des préparations mercurielles. Beaucoup, sans doute, y répugnent; mais il n'en est pas moins certain que l'action délétère exercée sur les plantes et sur les animaux inférieurs par les vapeurs mercurielles est digne du plus grand intérêt, surtout maintenant que les travaux de Merget sur la tension de ces vapeurs, même à basse température, nous permettent mieux de comprendre leur toxicité.

En ce qui concerne les plantes, nous devons à Boussingault des recherches importantes sur cette question. Ce savant, reprenant les expériences de Spallanzani et de Th. de Saussure, a démontré, en 1865, que des feuilles qui subissent l'action des vapeurs mercurielles perdent leur aptitude à réduire l'acide carbonique, lorsqu'on les place ensuite sous l'influence de la lumière. A la fin du siècle dernier, une société de savants hollandais avait institué des expériences desquelles il leur avait paru résulter que des plants de fève de marais, de menthe, de *spiræa salicifolia* noircissaient et mouraient si on leur faisait subir le contact des vapeurs de mercure; mais qu'elles cessaient d'en être influencées quand auprès du mercure on plaçait du soufre en fleur. Boussingault a repris ces recherches et a constaté tout d'abord que deux *pétunias* de même âge, de même vigueur et de même taille, étant placés sous deux cloches dont l'une contenait une soucoupe de mercure, celui qui était soumis à cette influence a vu mourir successivement toutes ses feuilles, tandis que

l'autre, est demeuré intact. Quant à l'action préservatrice du soufre elle lui a été démontrée par des expériences comparatives sur des plants de menthe, de lin, des rameaux de pêcher. La présence du soufre empêchait l'action délétère du mercure. Un plant de menthe qui avait été soufré, comme on soufre les vignes, résista parfaitement. L'assertion des expérimentateurs hollandais est donc fondée. Comment agit le soufre dans ce cas? La surface du mercure reste brillante, ce qui exclut l'idée de la formation (en quelque petite quantité qu'on le suppose) d'un sulfure de mercure; mais on remarque que le soufre prend, à la longue, un aspect terne, grisâtre, ce qui semble indiquer qu'il a fixé, dans une combinaison sulfurée, une certaine quantité de vapeur de mercure.

On a, enfin, à tenir compte de la rencontre dans l'atmosphère de la cloche des vapeurs du mercure et de celles du soufre, quelque faible que soit la tension de celles-ci, aux températures de + 12 à 15° dans lesquelles se sont accomplies ces expériences. La présence du cinabre sur les parois de la cloche qui avait contenu du mercure et du soufre montre, du reste, d'une manière évidente, que l'action préservatrice du soufre repose sur le fait de la formation d'un sulfure de mercure. (Boussingault, *de l'Action délétère que la vapeur émanant du mercure exerce sur les plantes*, in *Rev. des Cours scientif.* t. IV, 1866-67, p. 437.)

N'est-il pas permis de rapprocher de cette action toxique exercée par le mercure sur les organismes végétaux et animaux celle qu'en reçoit l'œuf humain, qui n'est par le fait, eu égard à l'être qu'il prépare, qu'un organisme inférieur. Tous les auteurs s'accordent à considérer l'imprégnation mercurielle, l'hydrargyrisme, comme pouvant produire l'avortement; mais, quand le mercure intervient pour un cas de syphilis, ce dernier poison étant abortif au suprême degré, on ne sait plus la part qui revient au mercure dans la production de cet accident, et, comme le fait très-justement remarquer Jacquemier (*Dict. encyclop. des sc. méd.*, 1^{re} série 1867, t. VII, art. AVORTEMENT, p. 539), c'est là une crainte qui ne doit en rien retenir pour l'emploi méthodique du mercure chez les femmes enceintes qui sont syphilitiques, d'autant plus qu'il y a une grande différence entre les effets du mercure employé à doses thérapeutiques et ceux de la même substance absorbée en vapeur dans les opérations industrielles qui donnent si fréquemment lieu à l'hydrargyrisme chez les miroitiers, les chapeliers, etc.

On a constaté que des graines végétales et des œufs d'acariens n'éclosent plus quand on les a exposés à l'influence des vapeurs mercurielles; ce sont des faits du même ordre.

Les médecins, imbus en pathogénie des idées du *panparasitisme*, n'hésitent pas à croire que l'hydrargyrisme préserve de certaines maladies que l'on rattache à des germes de parasites. Cette affirmation a été produite pour le choléra ; mais, par malheur, des salles de syphilitiques n'ont joui, pendant les épidémies cholériques, d'aucune immunité particulière, et il faut considérer cet antagonisme supposé comme une simple vue de l'esprit.

La thérapeutique utilise très-souvent le mercure comme parasiticide : pour combattre la phthiriasse ; pour détruire les pédiculi de la tête ou du corps et les acarus des parties génitales ; pour combattre les dermatophytes de la teigne favéuse et de l'herpès tonsurans ; pour tuer les oxyures vermiculaires ; pour remédier au prurit de la vulve et à celui de l'anus, qui ne sont vraisemblablement que des démangeaisons symptomatiques d'épizoaies, lesquels n'ont pas encore été mis en évidence.

On est allé plus loin : on a prétendu, élargissant le champ des maladies parasitaires, que la fièvre typhoïde et le choléra tenaient au développement et à la pullulation dans l'organisme de germes de mucédinées et d'infusoires. La théorie de la nature parasitique des virus est une conception brillante mais encore aventureuse ; il ne faut pas la perdre de vue, mais il serait plus que prématuré d'en faire, quant à présent, le point de départ d'indications thérapeutiques et de donner, comme on commence à le faire, des mercuriaux partout où l'on suppose qu'une maladie pourrait bien reposer sur un fait de parasitisme.

§ 2. — Arsenicaux

L'arsenic étant peut-être, de tous les poisons, le plus général, il n'y a pas lieu d'être surpris que tous les parasites animaux en ressentent les effets ; son action sur les parasites végétaux est probable, mais n'est pas suffisamment démontrée. Mais l'action dangereuse de ce poison limite son intervention, comme parasiticide, au seul emploi extérieur. On a bien recommandé contre le tœnia l'emploi de 1 à 5 centigr. d'acide arsénieux donnés en plusieurs doses dans la journée, la dernière dose étant suivie de l'administration d'un drastique (Trousseau et Pidoux, *Traité de thérap. et de mat. méd.*, 1862, t. II., p. 821) ; mais ce moyen, agressif pour le tube digestif, ne serait licite, à mon avis, que si la série des tœnicides inoffensifs avait été épuisée sans résultat.

J'en dirai autant des lavements d'acide arsénieux contre les oxyures. Préparés avec 1 à 5 centigr. d'acide arsénieux, ces la-

vements ne seraient de mise que si, ce qui ne doit jamais arriver, on se trouvait désarmé en présence de ces parasites.

§ 3. — Préparations d'étain

Certaines préparations à base d'étain ont été considérées comme vermicides, et je signale cette application parce qu'il est souvent nécessaire, dans les maladies vermineuses, d'avoir à sa disposition des moyens nombreux pour les faire succéder les uns aux autres.

Deux préparations peuvent servir à cet usage : 1^o la *limaille d'étain* pur, préparée à la lime ou par le battage de feuilles minces de ce métal avec du sucre (1) ; 2^o le *stanno-antimoniade de potasse*, remède connu dans les anciennes pharmacopées sous le nom d'*antihectique de Poterius*, et auquel Alibert accordait d'énergiques propriétés vermicides (2). Les préparations d'étain, comme vermifuges, sont tombées en désuétude.

§ 4. — Sulfureux

Les sulfureux exercent sur les animaux et les végétaux inférieurs une action toxique, qui a été reconnue de tout temps et qui est devenue le point de départ d'une foule d'applications thérapeutiques de ce groupe de médicaments. Disons, au reste, que ces applications, à titre de parasitocides, ont devancé, en grande majorité, la démonstration du rôle que jouaient les parasites dans les maladies auxquelles on opposait le soufre, et que la science est venue plus tard interpréter et théoriser les faits recueillis par un empirisme heureux.

Le soufre, en lui-même, ne paraît pas toxique pour les para-

(1) 967. L'électuaire d'étain a la formule suivante :

℞ Poudre d'étain..... 4 grammes.
Miel blanc..... 40 —

On donne aux enfants atteints de lombrics 1 à 3 cuillerées à café par jour de cet électuaire pendant plusieurs jours, et aux adultes 1 à 3 cuillerées à bouche.

L'électuaire de Rudolphi associe à la limaille d'étain la racine de fougère, le jalap, le sulfate de potasse et le semen-contra. Dose, une cuillerée à café de cet électuaire, toutes les deux heures, contre le tœnia, jusqu'au moment où, le malade éprouvant quelques mouvements intestinaux, on emploie un purgatif drastique.

(2) 968. L'antihectique de Poterius se préparait en faisant réagir les oxydes d'antimoine et d'étain sur le nitre en déflagration ; on en donnait de 30 centigr. à 1 gram. 20 centigr.